

---

Adresse de la société populaire de Layrac (Lot-et-Garonne), lors de la séance du 21 brumaire an III (11 novembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Layrac (Lot-et-Garonne), lors de la séance du 21 brumaire an III (11 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 99;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2005\\_num\\_101\\_1\\_18054\\_t1\\_0099\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18054_t1_0099_0000_3)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

guerrière, pour se rendre au temple consacré à l'être suprême.

Le cortège arrivé au temple, on a fait lecture de l'adresse de la Convention nationale au peuple français; elle a été couverte d'applaudissemens, des cris réitérés : vive la Convention nationale, les pères les sauveurs du peuple! vive la république! ont fait retentir les voutes de ce temple. La joie, la sérénité qu'inspirent le triomphe de la vertu sur le crime des tyrans qui, avant les journées des 9 et 10 thermidor couvroient la France de stupeur, étoient peintes sur tous les visages et pénétoient tous les coeurs. Ces cris d'allégresse et d'enthousiasme ont enfin succédé à la terreur. Le peuple est content et benit la Convention nationale.

On a ensuite fait connoître aux citoyens les nouvelles victoires de l'armée française, insérées au Bulletin.

Les autorités constituées ont successivement rendu le compte qu'ils doivent au peuple de leurs opérations décadaires.

L'agent national de la commune, le président de la société populaire, ont prononcé des discours énergiques, sur les circonstances : la cérémonie s'est terminée comme elle a commencé par le chant de l'hymne à la liberté et par les cris répétés : vive la Convention nationale! vive la République!

Sortis du temple, tous les citoyens se sont rendus à la sale des fêtes publiques de la commune, un bal s'est dressé, et à terminé cette heureuse journée.

Le conseil général de la commune a arrêté que le présent procès verbal sera envoyé à la Convention nationale pour la certifier que la fête ordonnée, a été célébrée par le peuple de la commune de la Réole qui ne reconnoitra jamais d'autre point de ralliement que la Convention.

*Suivent les signatures du maire, de 7 officiers municipaux, de 4 notables, de l'agent national de la commune et de LAZQUEY fils, secrétaire-greffier.*

f

[*La société populaire régénérée de Layrac à la Convention nationale, s. d.*] (43)

Égalité, Fraternité, Liberté.  
Vive la République.

Représentans du peuple

C'est au milieu des plus vifs applaudissemens et des cris mille fois répétés de vive la république, vive la Convention, que votre adresse au peuple français a été lue dans notre société.

Les principes de sagesse et de justice qu'elle renferme sont dignes des Solon et des Lycurgue. Votre attention constante à maintenir et à affermir le gouvernement républicain, vous assurent les suffrages de la nation entière ainsi que sa confiance.

Cette société affermie depuis longtems dans les principes republicains jure qu'elle versera jusques a la dernière goutte de son sang pour le maintien de la liberté et de l'égalité : elle jure aussi de se lever en masse pour vous faire un rempart et garantir vos vies des atteintes que les malveillans pourroient porter a vos sages décrets et à l'inviolabilité de la représentation nationale.

Vous avés éloigné de vous ces hommes de sang, ces monstres qui ne respirent que le meurtre et le carnage; ces ambitieux qui ne visent qu'à la suprématie; ces intrigans qui dans le trouble et l'anarchie ne cherchent qu'à s'enrichir au dépens de leurs victimes; nous ne voyons plus aujourd'hui au milieu de vous que des hommes vertueux, qui animés du feu sacré de la liberté, ne respirent et ne veulent que la prospérité et le salut du peuple.

Le vaisseau est dans le port, vos sages et prevoiantes manoeuvres l'y ont conduit, les victoires cumulées de nos deffenseurs l'y affermissent. Restés a vos postes, Représentans, continués à tenir d'une main assurée le gouvernail jusques au moment prochain et heureux ou nos ennemis écrasés de toutes parts seront forcés de vous demander humblement la paix.

Vous jouirés alors du fruit de vos travaux en donnant la paix a toute l'europe et en rendant le peuple français complètement heureux.

Vive la République, Vive la Convention.

BERNI, *président*, DELSINE, DEFORCADE, *secrétaires et 55 autres signatures.*

g'

[*Les citoyens de la société populaire et les citoyens des tribunes au président de la Convention nationale, Rennes le 4 vendémiaire an III*] (44)

Égalité, Liberté, Fraternité

Citoyen président

Les grands principes de justice et de vertu proclamés par la Convention nationale, ont électrisé toutes les âmes républicaines.

Les patriotes de la société populaire de Rennes et des tribunes se sont hâtés de lui en témoigner leur reconnaissance dans l'adresse cy incluse dont tu voudras bien lui faire part.

[*La société populaire et les citoyens des tribunes de Rennes à la Convention nationale, s. d.*] (45)

Citoyens Législateurs,

Dejà nous vous devons le juste tribut de notre reconnaissance pour le don précieux que vous nous avez fait d'un représentant humain,

(43) C 326, pl. 1415, p. 6.

(44) C 326, pl. 1415, p. 4.